



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
POUR LES RESSOURCES ET LES MOYENS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU les avis émis par les commissions administratives paritaires en date du 26 novembre 2020 ;

SUR la proposition de Monsieur le directeur général des services départementaux des Alpes-Maritimes ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} - Les listes d'aptitude destinées à la promotion interne des fonctionnaires territoriaux au titre de l'année 2020 sont établies de la manière suivante :

FILIERE ADMINISTRATIVE :

Attaché territorial :

- 1°) Madame Isabelle ASTRI-GARELLO
- 2°) Madame Sandra CHIASSERINI
- 3°) Madame Véronique DOUILLON
- 4°) Madame Laurence LARUE

Rédacteur :

- 1°) Madame Véronique ANSALDI
- 2°) Madame Véronique CHABAUD
- 3°) Monsieur Eric FOURNIAL
- 4°) Madame Corinne PARISI
- 5°) Madame Elisabeth SANTIAGO
- 6°) Madame Christine SEGURA

FILIERE TECHNIQUE :

Ingénieur :

- 1°) Monsieur José ORTIZ

Technicien principal de 2^{ème} classe à l'examen professionnel :

- 1°) Monsieur Roger BERTAINA
- 2°) Monsieur Damien FICHEL

Technicien :

- 1°) Monsieur Jean-Yves DIENTZ
- 2°) Monsieur Philippe DRIEL
- 3°) Monsieur Freddy MOUSSET

Agent de maîtrise à l'examen professionnel :

- 1°) Monsieur Thierry GIOVANNESCHI
- 2°) Monsieur Gilles LAGRANGE
- 3°) Monsieur Yoann PANCHIERI
- 4°) Monsieur Laurent POZZOVIVO
- 5°) Monsieur Julien VIANET

Agent de maîtrise :

- 1°) Madame Sophie AIRAUT
- 2°) Monsieur Eric BAUDIN
- 3°) Monsieur Romuald CARCIOFFI
- 4°) Monsieur Frédéric DELACOURT
- 5°) Monsieur Denis DETTORI
- 6°) Monsieur Guy FERRAND
- 7°) Monsieur Thierry LESUR
- 8°) Monsieur Philippe NEUBANER
- 9°) Monsieur Bruno NICOLAS
- 10°) Monsieur Sébastien PERCELIER

FILIERE CULTURELLE :

Bibliothécaire :

1°) Madame Mathilde HUMBERT

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur général des services départementaux des Alpes-Maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nice, le 09 DEC. 2020



Charles Ange GINESY
Président du Conseil Départemental

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice (18 avenue des Fleurs, CS 61039, 06050 Nice Cedex 1) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.